

REUNION DU 16-02-09



EN DIRECT DU

CAF13

JANVIER-MARS 2009

NOS QUESTIONS ET INTERVENTIONS

1- DOSSIERS DIRECTION :

11-Information désamiantage

La Direction nous a présenté la procédure règlementaire observée par la CAF lors d'une opération de désamiantage qui se déroule en 4 étapes et assurée par une entreprise spécialisée.

Précédée d'une information de la part de l'encadrement, l'opération de désamiantage proprement dite est effectuée en l'absence totale de personnel (week-end par exemple).

Une note d'information sera diffusée à l'ensemble du personnel.

12-Réaménagement du niveau 5 et du niveau 2 (EOLE)

La Direction nous a présenté les plans de réaménagement du 5^e niveau (transfert du CE du côté des locaux syndicaux, à la place du FSL, installation des AFI et du BPAS sur l'ancienne zone de la GRH et du CE).

Quant au secteur EOLE, il va faire l'objet d'une adaptation de locaux en fonction des différentes activités.

2- LES POINTS DEJA ABORDES ET NON RESOLUS

21-Service FSL / Ecrans 20 pouces.

Ces écrans ont été demandés le 10-09-08 et le 11-12-08 pour de meilleures conditions de travail. A ce jour, ces remplacements n'ont pas été effectués. Nous demandons de toute urgence une installation de ces écrans.

L'accord de la Direction nous a été confirmé

mais l'achat effectif dépend d'une procédure d'appel d'offres au niveau national qui n'a pas encore été finalisée. Aucune date n'a pu nous être communiquée.

22-Le fauteuil roulant pliable

Ce fauteuil a-t-il été acheté comme prévu suite à engagement de la Direction ?

Un accord sur le modèle a été trouvé entre la Direction et le médecin du travail. Il devrait être livré sous peu.

23-Mains courantes dans les escaliers du siège

Des travaux d'aération et de désenfumage sont en cours dans les escaliers. Pour faciliter ces travaux, des mains courantes ont été déposées. Elles seront remises en place à la fin des travaux.

24-Visites / Inspection des sites extérieurs

Nous avons demandé la programmation des visites d'Aubagne, La Valentine, les Olives et Martigues.

Ces visites auront lieu après les vacances scolaires et restent à programmer.

25-Autres points

-Nous avons réitéré notre demande d'aménagement de la zone d'accès à la boîte aux lettres allostaires

Il semblerait que l'on s'oriente vers un déplacement de cette boîte aux lettres, les devis étant en cours.

-Nous avons réitéré notre demande de réparation du verrouillage de la porte donnant accès aux escaliers extérieurs vers l'accueil allocataire.

Le problème va être revu.

3-Médecine et infirmerie

-Nous demandons la vérification des pharmacies de toutes les maisons sociales ; en effet de nombreux produits sont périmés. Il conviendrait donc de procéder à un réapprovisionnement. Par ailleurs nous demandons également l'attribution de trousse de secours aux nouveaux agents formés au secourisme ainsi que le renouvellement des éléments périmés des trousse les plus anciennes.

Le médecin a expliqué l'existence d'un guide présentant tous les produits présents dans la pharmacie. En principe les responsables de secteurs, responsables des pharmacies, doivent prendre contact avec le cabinet médical pour signaler les produits périmés. De plus l'infirmière envoie régulièrement des lotus qui souvent restent sans réponse.

Quant aux trousse de secours, elles sont attribuées aux nouveaux formés conformément à la liste établie. Ceux qui ne l'ont pas reçue doivent se rapprocher de l'infirmière, ce que doivent également faire les anciens pour renouveler les produits périmés.

-Les défibrillateurs ont été installés. Cependant sur certains secteurs comme Malaval, peu d'agents ont été formés à l'utilisation de cet appareil. Nous demandons que des agents soient formés.

Sur Malaval, le médecin nous annonce que deux personnes ont été formés, sauf que l'une n'est plus sur ce secteur, l'autre n'y est pas en permanence en raison de son activité professionnelle.

Par contre, d'après le médecin, les vigiles ont en principe reçu une formation de secouriste et donc peuvent utiliser le défibrillateur.

La formation de secouriste étant au volonta-

riat, les agents intéressés doivent se signaler dès la sortie de la note (formation SST).

4-Aménagement de la zone deux roues

41-Signalétique

Quand va-t-elle être mise en place ?

Cette signalétique va être mise en place incessamment.

42-Sécurité motos

Nous demandons l'installation d'un cendrier à l'opposé de la zone de stationnement des motos et l'installation d'un paravent transparent sur la grille côté porte d'entrée du personnel.

La Direction a donné son accord.

5-Conditions de travail à l'accueil

Les conditions d'accueil déjà très difficile de façon pérenne se sont aggravées de manière exponentielle depuis 15 jours. Les salles d'accueil sont débordées, les agents et cadres n'en peuvent plus. Le stress et la fatigue morale, physique et nerveuse atteignent leur paroxysme.

Nous alertons donc la Direction sur une situation de nature explosive pour laquelle nous lui demandons d'apporter des solutions qui se traduisent rapidement par une amélioration des conditions de travail et donc la baisse de cette tension qui ne peut durer plus longtemps.

La Direction déclare qu'il s'agit d'une situation ponctuelle et que des moyens urgents ont été apportés (gardiens supplémentaires, agents supplémentaires à l'accueil, heures supplémentaires...).

Pour ce qui nous concerne, la situation n'est pas ponctuelle car elle est récurrente chaque année et se greffe sur une situation déjà très difficile.

Les mesures prises par la Direction ne solutionnent pas le fond du problème : le redéploiement vers l'accueil aggrave le stock à la liquidation qui lui-même aggrave la situation à l'accueil, les heures supplémentaires augmentent la fatigue et le stress d'agents (qui effectuent ces heures eu égard au problème concomitant du pouvoir d'achat), sans pour autant régler le pro-

blème.

Les conditions de travail ne pourront s'améliorer qu'avec des embauches à la hauteur des enjeux : le RSA arrivant dans ce contexte il est clair que les 30 embauches annoncées n'auront pas d'effet d'amélioration si ce nombre n'est pas substantiellement accru.

6-Travaux au 3è niveau

Ces travaux ont provoqué de nombreux désagréments (odeur de peinture, bruits...). Des mesures sont-elles envisagées pour éviter ce type de dégradation des conditions de travail ?

Pour la Direction il s'agit d'un chantier en site ouvert. Il est donc difficile d'œuvrer sans aucun désagrément mais tout est fait pour que les travaux les plus gênants soient entrepris le plus tard possible (après 17h00). Il est également rappelé aux intervenants de causer le moins de nuisances possibles.

7-Parking Aix en Provence

Quelle mesure compte prendre la Direction pour faire en sorte que le parking soit réservé aux allocataires comme prévu initialement ?

La Direction a contacté les responsables des écoles se trouvant à proximité afin qu'une sensibilisation soit menée envers les étudiants pour qu'ils n'occupent pas indûment ce parking.

Par ailleurs ce parking va de nouveau être fermé avec cadenas de 17h30 le soir à 8h30 le matin

8-Divers

-problème d'ascenseur : les deux cabines du hall central sont difficilement interceptables. Quelle en est la raison ?

La Direction s'est étendue sur des hypothétiques problèmes techniques tout en affirmant que les contrôles sont réguliers.

En réalité il semblerait que ces cabines fonctionnent même trop bien puisqu'elles donnent

l'impression d'être prioritairement attirées par le 7è niveau !!

-arbre déraciné sur le parking du fond (siège)

Cet arbre couché depuis les intempéries de neige occupe deux emplacements. Nous avons demandé son enlèvement.

La Direction indique que l'entreprise des espaces verts devrait effectuer cette opération.

VOS ELUS CGT ET UGICT
AU C.H.S.-C.T

AGOSTA Thierry Poste 4263
POCCHIOLA Patrick Poste 6545
SENATORE Gérard Poste 5510

Contactez-les !